

La nouvelle première ministre de l'Alberta

L'assermentation de Danielle Smith



Manifestation à Calgary en appui aux soins de santé publics, le 30 janvier 2020, une des nombreuses actions des Albertains contre l'offensive antisociale du gouvernement du PCU

- **Qui est Danielle Smith et que veut-elle ?**
– Peggy Morton –
- **Le vote alternatif**
– Hilary LeBlanc –

La nouvelle première ministre de l'Alberta

L'assermentation de Danielle Smith

Le 6 octobre, le Parti conservateur uni de l'Alberta (PCU) a élu Danielle Smith comme nouveau chef. Le 11 octobre, elle a été assermentée en tant que dix-neuvième première ministre de l'Alberta. Elle n'a pas de siège à l'Assemblée législative. La députée de Brooks-Medicine Hat Michaela Frey a démissionné et Smith a annoncé qu'elle allait briguer ce siège aux élections partielles. Smith avait décidé de ne pas se présenter comme candidate dans Calgary-Elbow dont le siège est vacant et avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'élection partielle dans cette circonscription dont le siège restera vacant jusqu'à l'élection au printemps, indiquant que le PCU n'envisageait pas remporter cette circonscription.

Smith remplace Jason Kenney, qui a annoncé qu'il démissionnerait en mai dernier après avoir obtenu seulement 51,4 % d'appui dans un vote de confiance. Lors de son annonce, Kenney a affirmé : « Bien qu'un vote de 51 % respecte le seuil constitutionnel d'une majorité qualifiée, ce n'est définitivement pas suffisant comme appui pour que je puisse demeurer chef. »

Danielle Smith a été élue au sixième tour avec 53,77 % du vote, battant ainsi le successeur choisi de Kenney, l'ancien ministre des Finances Travis Toews, dont le résultat était de 46,23 %. De toute évidence, la démission de Kenney et l'élection de Smith n'auront pas réussi à rehausser l'image d'un « Parti conservateur uni ».

Sept candidats ont participé à la course, dont quatre anciens membres du cabinet de Jason Kenney, et Smith a été déclarée la favorite dès qu'elle eut annoncé sa candidature. Le PCU rapporte que 84,593 votes ont été exprimés sur 123 915 personnes ayant le droit de vote, la participation au scrutin étant de 68 %. Smith a donc été nommée première ministre par environ 1,6 % des électeurs enregistrés en Alberta, et a été le premier choix d'un nombre encore plus faible d'électeurs.



La crise de légitimité non seulement du règne du PCU en Alberta, mais aussi des institutions démocratiques elles-mêmes qui peuvent amener une première ministre au pouvoir sur une telle base, s'approfondit donc et, avec l'incapacité des institutions démocratiques à apparaître comme représentatives, la crise constitutionnelle s'approfondit également.

L'Institut Angus Reid a rendu publics les résultats d'un sondage le 30 septembre qui indiquaient que Smith avait obtenu l'appréciation la plus négative des trois favoris puisque 55 % des Albertains considéraient qu'elle était « mauvaise » ou qu'elle serait « néfaste » pour la province. Malgré tout cela, lorsqu'elle a été élue, Smith a déclaré : « La grande famille conservatrice est rassemblée dans la même pièce, forte et unie. ». En fait, le dysfonctionnement du PCU, comme pour le PCU avant lui, est une indication de la crise du système de partis cartellisés et de son incapacité à résoudre ses contradictions.

Aucun chef des progressistes-conservateurs qui ont gouverné en Alberta pendant 44 ans, ni du Parti conservateur uni, n'a quitté ses fonctions volontairement depuis Ralph Klein, dont le gouvernement a agi comme terrain d'essai pour l'offensive antisociale. À l'exception de Jim Prentice, qui a été défait par le NPD, tous les chefs du PC/PCU depuis cette période ont été obligés de démissionner suite aux décisions de leur propre caucus ou de leur parti sans terminer leur mandat après avoir gagné une élection provinciale[1].

La course acerbe à la chefferie du PCU n'a fait qu'exacerber la crise de légitimité des « institutions démocratiques » et du système de Westminster. Le système de partis cartellisés existe pour empêcher le peuple d'exercer son droit de se gouverner lui-même. C'est pourquoi le corps politique ne reconnaît pas que Smith ait obtenu un mandat pour les gouverner.

Note

1. Le premier ministre conservateur progressiste Ralph Klein avait entamé son troisième mandat lorsqu'il a été forcé de démissionner en 2006. Ed Stelmach l'a « rattrapé » pour devenir chef du Parti conservateur, dans une course à trois dans laquelle il était loin derrière en troisième place au premier tour. Il a été forcé de démissionner lorsque les monopoles du pétrole et du gaz ont mal réagi aux changements minimes que Klein avait apporté aux

taux de redevance. Alison Redford a succédé à Stelmach, et même si l'appui de son caucus était presque nul, elle est devenue première ministre le 7 octobre 2011. Redford a remporté l'élection de 2012 et a démissionné le 23 mars 2014. Elle aussi a été forcée de démissionner, cette fois suite à des « scandales », dont la principale était de penser qu'elle pouvait être première ministre sans l'appui du « old boys club ». Dave Hancock lui a succédé en tant que chef par intérim, et il a agi comme premier ministre pendant six mois, suivi de Jim Prentice, qui est devenu premier ministre le 15 septembre 2014 après avoir démissionné du cabinet de Stephen Harper. Il a annoncé des élections le 5 mai 2015 et a été défait par Rachel Notley du NPD, après que le Parti conservateur ait été réduit à dix sièges, en troisième place derrière Wildrose. Prentice a démissionné et est décédé dans un écrasement d'avion. Ensuite il y a eu Kenney, forcé lui aussi de démissionner après avoir obtenu seulement 51 % dans un vote de confiance, résultat insuffisant pour qu'il puisse prendre en charge son caucus.



Qui est Danielle Smith et que veut-elle ?

– Peggy Morton –

La nouvelle première ministre de l'Alberta, Danielle Smith, a une carrière politique peu reluisante. Elle a été formée par l'Institut Fraser et a travaillé comme chroniqueuse et membre du comité de rédaction du *Calgary Herald* ainsi qu'à la radio et à la télévision.

En 2009, Danielle Smith est devenue cheffe du Parti Wildrose. Les sondeurs ont déclaré qu'elle remporterait les élections provinciales de 2012, une prédiction tout à fait inexacte. Puis, en 2014, elle a amené huit députés de Wildrose à changer de parti et à se joindre au gouvernement du Parti progressiste-conservateur (PC) de courte durée de Jim Prentice. Cela a rendu furieux les partisans du PC et du Wildrose, surtout lorsqu'on a appris que, bien qu'elle ait dénoncé deux députés provinciaux du Wildrose qui avaient traversé le parquet plusieurs mois plus tôt, elle avait discuté avec Jim Prentice de la possibilité de se joindre au PC à l'époque. Son déclin a été si spectaculaire qu'elle n'a pas réussi à remporter l'investiture du PC lors des élections provinciales de 2015, mettant ainsi fin à sa carrière politique jusqu'à ce qu'elle se présente à la direction du Parti conservateur uni (PCU).

Auparavant, lors de sa première incursion dans une fonction élue comme membre du conseil scolaire de Calgary, Danielle Smith a eu un rôle important pour rendre le conseil si dysfonctionnel que son président a déclaré qu'il ne pouvait plus fonctionner, ce qui a conduit au renvoi du conseil par le gouvernement provincial.

Lors d'un débat à la direction organisé par le groupe séparatiste Alberta Prosperity Project, elle aurait « avisé notre fonction publique, tous les 240 000 fonctionnaires, que chaque décision qu'ils prennent doit être prise dans l'optique de faire passer l'Alberta en premier ». En fait, il y a environ 25 000 personnes directement employées par le gouvernement albertain, dont environ 2 200 sont exclues du syndicat parce qu'elles sont réputées avoir un certain pouvoir décisionnel.

Danielle Smith s'est également engagée à remplacer l'ensemble du conseil d'administration de Services de santé Alberta, à congédier les membres du Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta et à mener une « enquête publique » sur la médecin hygiéniste en chef. Cela indique que Danielle Smith continuera à concentrer le pouvoir entre les mains de l'exécutif et à gouverner par décret.

Danielle Smith est reconnue pour ses attaques contre le droit de conscience. Dans une chronique publiée dans le *Calgary Herald* et l'*Edmonton Journal* en 2019, elle s'est lancée dans une diatribe

contre le communisme, l'Union soviétique et « les professeurs de sciences sociales des écoles publiques [qui] semblent pencher vers le marxisme », puis a demandé aux conseils scolaires de commencer à licencier les enseignants dont elle dénonçait les méthodes.



Danielle Smith a proposé et fait campagne pour une « loi sur la souveraineté de l'Alberta » qui, comme annoncé, vise à donner à la province le pouvoir d'ignorer toute loi fédérale de son choix sur la base d'un « vote libre » de l'Assemblée législative et de défier toute décision d'un tribunal fédéral allant à son encontre. Une loi complémentaire remplacerait la GRC par une force de police provinciale, établirait un régime de retraite albertain pour remplacer le Régime de pensions du Canada, et rendrait obligatoire la perception directe par le gouvernement

provincial, auprès des entreprises et des employés de la fonction publique de la province, des impôts qu'ils envoient maintenant à l'agence fédérale du revenu. Danielle Smith accuse les libéraux de Trudeau de vouloir exercer un contrôle sur tous les aspects de la vie des gens, tout en affirmant qu'elle défend la « liberté ».

Après l'élection de Mme Smith, son conseiller principal, Rob Anderson, a publié une déclaration «clarifiant» que le projet de « loi sur la souveraineté de l'Alberta » respecterait les décisions de la Cour suprême du Canada. Lors d'une conférence de presse suivant son assermentation, Mme Smith a déclaré : « Lorsque la Cour suprême rend une décision, nous devons nous y conformer ».

Cinq des sept candidats à la course à la direction du PCU, plus le premier ministre sortant et chef du PCU, Jason Kenney, ont qualifié la loi proposée d'inconstitutionnelle, de violation de l'état de droit et de la séparation des pouvoirs et se sont présentés comme les défenseurs des « institutions démocratiques ». La lieutenant-gouverneure est même intervenue pour dire qu'elle pourrait ne pas signer une telle loi.

Tout cela vise à diviser le peuple en pour et contre au lieu de travailler ensemble à la modernisation du processus électoral et à rédiger une constitution moderne. Il existe au Canada une crise constitutionnelle à laquelle il faut s'attaquer pour éviter les désastres qui l'attendent si le peuple est divisé ou rendu passif en raison de l'absence d'un mouvement qui lui donne du pouvoir.

L'ordre constitutionnel actuel, conçu pour préserver l'État, permet la concentration du pouvoir aux mains de l'exécutif et la création de gouvernements de pouvoirs de police. Les assemblées législatives sont de moins en moins pertinentes, l'état de droit est bafoué et les ressources humaines et naturelles du Canada sont mises au service des riches et de la machine de guerre impérialiste des États-Unis alors que les besoins les plus fondamentaux du peuple ne sont pas satisfaits.



Le zèle de Smith pour faire sortir l'Alberta de la Constitution est utilisé par les médias et les experts

pour répandre la désinformation sur la situation en Alberta et au niveau fédéral. Ils ont même réinventé Kenney comme un « modéré », un pilier de stabilité et de décence, et ils proposent maintenant au NPD de montrer qu'il est capable d'assurer la « stabilité » et la « modération ». La « stabilité » et la « modération » signifient que toutes les ressources de l'Alberta servent à payer les riches, à servir la machine de guerre des États-Unis avec les ressources énergétiques dont elle a besoin et à contrôler la classe ouvrière, les peuples autochtones et les Métis.

Dans son discours du 6 octobre à Calgary, Danielle Smith a beaucoup parlé de sa vision de l'Alberta. Elle a décrit les Albertains comme « des pionniers et des agriculteurs, des entrepreneurs et des innovateurs, des communautés et des familles ». Elle n'a pas reconnu l'existence de la classe ouvrière ni même les peuples autochtones et les Métis. Plus loin dans le discours, elle a défini plus précisément qui elle identifie comme le « nous » en Alberta. « Nous sommes des entrepreneurs et des gens d'affaires », a-t-elle dit, affirmant que, néanmoins, le « nous » gouvernerait de manière compatissante.

Le fait est que l'avenir réside dans la lutte des travailleurs et des jeunes de l'Alberta pour faire respecter les droits de toutes et de tous. Les enseignants de l'Alberta s'organisent et se préparent à un important rassemblement à l'Assemblée législative le 22 octobre et appellent tout le monde à s'y joindre. Les travailleurs de la santé et leurs syndicats font part de leurs préoccupations et de leurs revendications. La conviction est palpable quant à la nécessité de renforcer la résistance de la classe ouvrière et du peuple face aux gouvernements de pouvoirs de police. L'augmentation de la pauvreté, l'inflation, la crise des soins de santé, la violence faite aux femmes, aux minorités et aux peuples autochtones, l'attaque contre le droit à l'éducation, l'itinérance et bien d'autres problèmes encore sont ce à quoi tout le monde fait face chaque jour.

L'élection de Danielle Smith montre non pas la nécessité de défendre « l'ordre constitutionnel existant », mais que le peuple doit donner des définitions modernes de la démocratie de masse nécessaires au XXI^e siècle. Une telle démocratie est basée sur la mobilisation du facteur humain/conscience sociale pour apporter des solutions aux problèmes auxquels la société est confrontée. Elle donne naissance à un ordre constitutionnel qui investit le peuple de la souveraineté et crée des institutions qui veillent à ce que les revendications du peuple soient satisfaites.



Le vote alternatif

– Hilary LeBlanc –

Lors de l'élection de son nouveau chef, le Parti conservateur uni (PCU) a utilisé un système appelé « vote à second tour instantané » ou « vote alternatif ». Wikipedia l'explique comme suit :

« Le vote à second tour instantané, aussi appelé vote alternatif, est un système électoral par classement utilisé pour choisir un gagnant. [...] Le vote à second tour instantané s'applique à une circonscription uninominale où un seul candidat ressort vainqueur. [...]

« Chaque électeur classe sous forme de liste les candidats par ordre de préférence. Le plus souvent, les bulletins de vote sont composés des noms des candidats suivis de cases, dans lesquelles l'électeur écrit un chiffre, 1 étant sa première préférence, 2 la suivante, et ainsi de suite. Chaque candidat doit se voir attribuer un chiffre différent.

« Les électeurs votent en une seule fois en déposant leur liste, et l'on simule alors plusieurs tours, si besoin. On compte d'abord les premières préférences de chacun des candidats. Si un candidat

obtient la majorité absolue des voix, il est élu. Sinon, on élimine le candidat qui a recueilli le moins de voix, et on attribue les voix de ses électeurs à leur second candidat préféré. Pour cela, on ajoute une voix aux candidats marqués en seconde préférence de chaque bulletin où le candidat éliminé figurait en premier. On compte à nouveau les voix des candidats en additionnant aux premières voix ces voix supplémentaires obtenues lors du deuxième décompte. Si un candidat obtient la majorité absolue des voix, il est élu. Sinon, on répète l'opération jusqu'à l'obtention d'une majorité absolue, ce qui arrive inévitablement, au plus tard lorsqu'il ne reste plus que deux candidats en lice.

»

Il s'agit d'un « second tour instantané » (STI) qui permet de comparer les deux premiers candidats en face-à-face. Le STI n'est pas un système de vote proportionnel, mais plutôt une méthode où « le gagnant emporte tout », car il ne permet d'élire qu'un seul gagnant par élection (dans une circonscription).

Le STI est généralement utilisé lorsque le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour a été abandonné, et pour être plus conforme à la règle de la majorité (absolue) dans les élections à un seul vainqueur. Lorsqu'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité, le STI empêche un candidat ayant obtenu le plus de voix mais pas la majorité de l'emporter par défaut.

Nous sommes censés croire qu'un tel système est plus démocratique, mais elle dissimule la nature fondamentale de l'exercice qui demeure antipopulaire et antidémocratique. L'utilisation de telles méthodes ne fait rien pour résoudre la crise de légitimité du système de gouvernement de Westminster et des institutions dites démocratiques.

Mais la question demeure : pourquoi les membres du PCU ont-ils choisi Danielle Smith comme vainqueur ? Pourquoi elle et pas l'un des autres ? Le fait qu'elle n'ait pas de siège n'aide certainement pas leur cause. Une analyse de Lisa Young, professeure de sciences politiques à l'Université de Calgary, dit ceci :

« Les membres du parti sont principalement situés en dehors de Calgary et d'Edmonton. Contrairement aux règles de nombreux autres partis pour l'élection d'un chef, il n'y a pas eu de pondération des votes par circonscription électorale pour s'assurer que le nouveau chef a le soutien de toute la province.

« Chaque vote a été compté de manière égale. Le sentiment populiste anti-establishment est fort dans les régions rurales de l'Alberta. »

Est-ce vraiment ainsi que les choses se posent ? Comment les votes sont-ils pondérés de manière égale lorsqu'il n'est pas possible de savoir ce que la personne qui vote veut réellement ? L'insertion de mots comme « sentiment populiste anti-establishment » ne nous dit rien sur ce que signifie être « anti-establishment » ou sur les raisons pour lesquelles les résidents des zones rurales de l'Alberta sont « anti-establishment » ou dits « anti-establishment ». Si les résidents des régions rurales de l'Alberta sont « anti-establishment », cela signifie-t-il que les résidents de Calgary et d'Edmonton sont « pro-établissement » ?

Une chose semble évidente : les Canadiens peuvent maintenant s'attendre à ce que l'élection de Danielle Smith à la tête du PCU et, par conséquent, au poste de première ministre de l'Alberta, serve de prétexte à certaines forces pour calomnier et faire des affirmations fallacieuses sur le caractère soi-disant « réactionnaire » des Albertains. Il semble évident que les travailleurs seront appelés à préserver les institutions démocratiques libérales du danger que représentent pour elles les Albertains populistes anti-establishment qui, dit-on, sont représentés par Danielle Smith, jusqu'à preuve du contraire.

Ce que les développements révèlent néanmoins, c'est l'urgence avec laquelle les travailleurs et les jeunes doivent répondre à l'appel à se réunir pour discuter de la crise dans laquelle les institutions démocratiques sont embourbées, de la façon dont cela affecte leurs vies et de ce qu'ils peuvent faire pour tourner les choses en leur faveur. Ils ne doivent pas accepter que la discussion soit réduite au choix des méthodes de vote de manière à masquer le contenu de la gouvernance qui leur est imposée. L'objectif doit être de renforcer le pouvoir politique des travailleurs et du peuple afin qu'ils puissent participer à la prise des décisions qui affectent leur vie.

Les méthodes utilisées pour diviser les gens répandent la désinformation sur leurs préoccupations, leurs croyances, leurs désirs, leurs aspirations, leurs expériences et leurs perceptions. Elles sont promues par les intérêts privés étroits qui dirigent les partis cartellisés, leurs courtisans et leur suite qui ne veulent pas ou ne peuvent pas renouveler la démocratie d'une manière qui humanise l'environnement naturel et social et apporte une nouvelle cohérence qui est si nécessaire en ce moment. Un point de départ important est d'adopter une position ferme en disant que la crise dans laquelle se trouve l'Alberta n'est pas causée par les Albertains des régions rurales soi-disant anti-establishment qui, selon ce que l'on veut nous faire croire, sont profondément réactionnaires et dangereux.



www.pccml.ca • redaction@cpcml.ca